

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares, tenue le mardi 21 mai 2024 à 19h00 à l'école du Mistral.

Présences :

| | |
|--------------------------|---|
| Mme Ginette Amyot | Déléguée au Comité consultatif EHDAA |
| Mme Sophie Picard | Déléguée de l'école des Alizés |
| Mme Christine Dubé | Substitut de l'école des Alizés |
| Mme Marie-Pierre Boucher | Substitut de l'école des Beaux-Séjours |
| Mme Caroline Cormier | Déléguée de l'école Boijoli |
| Mme Catherine Ouellet | Déléguée de l'école des Cheminots |
| Mme Heidi-Kim Ferguson | Substitut de l'école des Cheminots |
| Mme Julie De grâce | Déléguée de l'école de la Colombe (à distance) |
| Mme Cynthia Charette | Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie |
| M. Alexandre Charest | Substitut de l'école Élisabeth-Turgeon |
| Mme Brigitte Poirier | Déléguée de l'école de l'Estran |
| Mme Emmanuelle Charette | Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux |
| Mme Caroline Poirier | Substitut de l'école des Merisiers |
| M. Sylvain Gagné | Délégué de l'école du Mistral |
| Mme Josiane Rioux | Substitut de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire |
| Mme Libellia St-Arnaud | Substitut de l'école Norjoli |
| Mme Jacky Malenfant | Déléguée de l'école Paul-Hubert |
| Mme Franceska Ouellet | Substitut de l'école du Portage |
| M. Bruno Ouellet | Délégué de l'école du Rocher – d'Auteuil |
| Mme Lorianne Poirier | Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents |
| Mme Rosalie Davreux | Déléguée de l'école des Sources |
| Mme Nancy Carrier | Déléguée de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque |
| Mme Julie Roy | Secrétaire |

Invités :

| | |
|--------------------------|--|
| Mme Nancy Prévèreault | Directrice générale |
| Mme Marie-Hélène Gagné | Directrice du Service des ressources éducatives (à distance) |
| Mme Marie-Hélène Ouellet | Directrice du Service des ressources financières |
| M. Jean-François Brisson | Directeur du Service des ressources matérielles |
| Mme Stéphanie Beaulieu | Responsable de la gestion administrative au Service ressources financières |
| Mme Cathy-Maude Croft | Secrétaire générale |

Absences :

| | |
|------------------------------------|---|
| M. Simon Frenette | Délégué de l'école Aquarelle |
| Mme Émilie St-Pierre | Déléguée de l'école des Beaux-Séjours |
| Mme Florence Charlebois-Villeneuve | Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon |
| M. Simon Bouchard | Délégué de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves |
| M. Éric Lepage | Délégué des écoles Langevin – St-Jean |
| Mme Mireille Sirois | Déléguée de l'école des Merisiers |
| M. Tony Franceschini | Délégué de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire |
| Mme Myriam Morissette | Déléguée de l'école du Portage |
| M. Jason Ouellet | Délégué du Lab-École |

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Nancy Carrier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est ouverte à 19h01 après constatation du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2024-05-21/01 La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Nancy Carrier. Il est PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Ouellet, APPUYÉ PAR madame Lorianne Poirier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise au comité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1. Lecture du procès-verbal et suivis de la séance du 16 avril 2024

Aucune correction n'est apportée et aucun suivi n'est signifié.

4.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024

CP2024-05-21/02 Il est PROPOSÉ PAR madame Caroline Cormier, APPUYÉ PAR madame Rosalie Davreux, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PRÉSENTATION DE MESDAMES NANCY PRÉVÉREULT, MARIE-HÉLÈNE GAGNÉ ET CATHY-MAUDE CROFT SUR LA POLITIQUE RELATIVE AU MAINTIEN OU À LA FERMETURE D'UNE ÉCOLE ET MODIFICATION AUX DIFFÉRENTS SERVICES ÉDUCATIFS

Cette année, notamment avec l'arrivée du Lab-École, plusieurs changements sont survenus au niveau des écoles et ceux-ci entraînent des modifications qu'il faut apporter à certains documents.

Madame Marie-Hélène Gagné, directrice du Service des ressources éducatives, sollicite une première consultation afin de modifier le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 et les actes d'établissements 2024-2025 et une deuxième pour modifier le document de répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2024-2025. Les modifications apportées touchent :

- Le changement de la classe d'accueil (francisation) de l'école de l'Estran vers l'école Élisabeth-Turgeon;
- Le retour de la classe Kangourou de l'école de la Rose-des-Vents vers l'école du Grand-Pavois-Ste-Agnès;
- La fusion des deux centres de formation des adultes de Mont-Joli et Rimouski pour former le Centre d'éducation aux adultes (une école dans deux établissements);
- Le projet du nouveau nom du Lab-École (confidentiel);
- Le regroupement de l'école Lévesque avec l'école des Sources.

Dans le même élan, mesdames Nancy Prévèreault et Cathy-Maude Croft, respectivement directrice générale et secrétaire générale, souhaitent apporter des modifications à la politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école, d'un changement de destination ou de certains services éducatifs et nous les soumettent pour consultation. Ces principaux changements sont :

- L'intégration de la notion de changement de destination introduit par les dernières modifications à la Loi sur l'instruction publique;
- Les ajustements faits pour tenir compte de la nouvelle gouvernance (un conseil d'administration plutôt qu'un conseil des commissaires);
- L'intégration du rôle joué par le conseil d'établissement comme partenaire privilégié;
- L'ajout de définitions;
- L'analyse amorcée selon les prévisions de la clientèle plutôt qu'en fonction d'un nombre d'élèves prédéterminé;
- Les principes mieux définis;
- La précision du processus de consultation.

À la suite de ces présentations, les seules préoccupations exprimées concernent le point 6.9 de la politique modifiée par mesdames Prévèreault et Croft.

Il est proposé par Mme Jacky Malenfant et résolu à l'unanimité de mandater le comité exécutif pour procéder à la rédaction d'une recommandation concernant l'article 6,9 de la politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école, d'un changement de destination ou de certains services éducatifs et de l'approuver tel que rédigé.

6. PRÉSENTATION DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BRISSON ET MADAME MARIE-HÉLÈNE OUELLET SUR LES SERVICES DE GARDE

Monsieur Jean-François Brisson, directeur du Service des ressources matérielles, et mesdames Marie-Hélène Ouellet et Stéphanie Beaulieu, directrice et responsable de la gestion administrative du Service des ressources financières, sont présents pour nous donner quelques informations concernant l'aspect alimentaire et le financement des services de garde.

Monsieur Brisson dresse un historique des services alimentaires dans les services de garde depuis leur implantation. Antérieurement, les repas étaient faits par des employés du CSSDP. Avec toutes les contraintes qu'exigeaient l'aménagement des locaux, la production des repas, le respect des normes du MAPAQ et les ressources humaines, plusieurs services de garde ont fait le choix d'opter pour un service de traiteur ou la boîte à lunch.

Actuellement, certains établissements continuent d'offrir le service de traiteur et le coût du repas qui était de 7,50 \$ cette année a été rehaussé à 8,00 \$ pour l'an prochain. Déjà quelques écoles ont signifié leur intérêt à poursuivre avec le service de traiteur, soit les écoles Ste-Agnès, des Beaux-Séjours, du Rocher-D'Auteuil et Mont-Saint-Louis, alors que l'école Norjoli a pris la décision de se tourner vers les boîtes à lunch. Les modalités mises en place pour chaque service de garde sont convenues entre le CSSDP et le conseil d'établissement.

Au sujet de la politique alimentaire, cette dernière est appliquée sur ce qui est servi par les services de traiteur. Une sensibilisation et des recommandations sont faites sur la saine alimentation mais aucune gestion du contenu des boîtes à lunch n'est fait par le personnel car il s'agit de la responsabilité des parents. Une préoccupation est exprimée quant à la possibilité d'avoir des fours micro-ondes pour que les jeunes puissent manger des repas chauds.

Madame Marie-Hélène Ouellet explique que les services de garde sont financés à partir de la contribution des parents utilisant le service et de la subvention du MEQ. Cette subvention est calculée selon la prise des présences au 30 septembre de l'année scolaire précédente et est très balisée par le ministère. Une allocation supplémentaire est également attribuée aux établissements qui ont moins de 50 élèves. Le niveau de fréquentation d'un enfant au service de garde influence également le montant attribué; un élève est considéré régulier s'il fréquente le service de garde au moins deux périodes par jour (le matin, le midi et/ou le soir) et le coût de ce service est de 8,95 \$ par jour. Pour un élève considéré sporadique qui fréquente le service une période par jour et pas de façon soutenue, la tarification à la période au coût de 3 \$ chaque. Ces tarifs sont indexés à chaque année au 1^{re} juillet. Rappelons que les normes de sécurité imposées impliquent que deux personnes doivent toujours être présentes dans un service de garde (peu importe le nombre d'élèves) et qu'un ratio maximum de 20 élèves par éducatrice, ce qui peut augmenter considérablement les coûts d'opération d'un petit service de garde.

Concernant le projet éducatif, madame Marie-Hélène Gagné explique qu'une demande a été adressée par les directions d'écoles pour que les services de garde se dotent d'un plan d'action afin de faire une continuité avec ce qui se passe dans les écoles à ce niveau. Dans cet optique, certaines éducatrices demandent à être libérées afin d'assister aux rencontres avec l'ensemble du personnel, ce qui occasionnerait la fermeture du service de garde lors de cette première journée. Ces demandes devront être adressées au conseil d'établissement de chacune des écoles.

7. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- École de Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque : Un OPP a été créé à l'école des Bois-et-Marées et les membres s'inspirent du travail et du dynamisme de l'OPP de l'école Lévesque.
- École de l'Estran : Afin de promouvoir la vie étudiante, une enseignante a été désignée pour publier sur Facebook les activités tenues à l'école. Les publications sont faites le vendredi.
- École du Mistral : La comédie musicale Shrek a connu un grand succès. Les élèves qui faisaient partie de la brigade culinaire ont réussi à atteindre la demi-finale régionale. Une simulation d'accident a été présentée aux élèves à l'Amphithéâtre Desjardins. Une rencontre a eu lieu avec le Conseil étudiant et tous sont d'accord pour tenir une simulation de confinement barricadé.
- École Paul-Hubert : L'école a reçu une subvention pour construire un tipi qui aura un diamètre de 30 mètres. Celui-ci sera situé à l'arrière de l'école et sera accessible à la population. Cette construction s'inscrit dans une activité de sensibilisation à la culture autochtone. La comédie musicale La Belle et la Bête a connu également un grand succès. Le personnel a vécu une activité de sensibilisation à un confinement barricadé.
- École des Alizés : Suite à un incendie survenu à proximité de l'école la semaine dernière, madame Sophie Picard souligne la rapidité à laquelle les informations ont été transmises aux parents.
- École des Beaux-Séjours : Lors de l'aménagement de la cour d'école, des aires gazonnées avaient été prévues et il avait été demandé aux enfants de ne pas y circuler mais les membres du conseil d'établissement ont recommandé de changer le revêtement de ces surfaces afin que de pouvoir y circuler. Madame Nancy Drolet, hockeuse, a visité les élèves et tous ont apprécié.

-

8. TRÉSORERIE

8.1. Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

Madame Catherine Ouellet détaille les dépenses survenues depuis la dernière séance :

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| Frais de déplacement – Ginette Amyot | 40,86 \$ |
| Frais de déplacement – Nancy Carrier | 78,12 \$ |
| Frais de déplacement – Sophie Picard | 63,74 \$ |
| Secrétariat – Réunion de mai 2024 | 140,00 \$ |
| TOTAL : | 322,72 \$ |

| | |
|-----------------------|-------------|
| Solde au fonds commun | 2 000,00 \$ |
|-----------------------|-------------|

| | |
|---------------------------|-------------|
| Solde au compte principal | 6 164,32 \$ |
|---------------------------|-------------|

CP2024-05-21/03

Il est PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Gagné, APPUYÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, d'adopter les dépenses depuis la dernière séance.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

8.2. Acceptation d'une dépense pour le souper de fin d'année

Un souper sera fourni par le Comité de parents lors de la prochaine rencontre du 18 juin prochain. Madame Heidi-Kim Ferguson enverra un sondage aux membres pour qu'ils confirment leur présence, leur choix de repas et s'ils ont des allergies.

Un rappel est fait pour s'assurer que les frais de déplacement soient réclamés avant la prochaine rencontre. Les membres sont invités à faire parvenir leurs formulaires à madame Catherine Ouellet au plus tard le 11 juin 2024 et ceux-ci devront comprendre les frais prévus jusqu'au 18 juin 2024. Le paiement se fera à ce moment.

9. COMITÉ CONFÉRENCE

Aucune information supplémentaire n'est apportée.

10. INFORMATIONS

10.1. Présidence

Le mot de la présidente produit par madame Nancy Carrier a été distribué aux membres et est joint en annexe.

Une rencontre est prévue avec madame Cathy-Maude Croft afin de s'assurer de la collaboration du CSSDP dans le fonctionnement du Comité de parents.

10.2. FCPQ

Un résumé produit par madame Jacky Malenfant sera mis à la disposition des membres sous peu.

Aucun membre n'a signifié son intérêt à assister au congrès de la FCPQ le 1^{er} juin prochain à Chicoutimi, et ce, bien que les frais d'inscription aient déjà été payés et ne peuvent pas être remboursés. Toute personne intéressée peut s'adresser directement à madame Malenfant, sinon elle assistera seule au congrès.

10.3. Conseil d'administration

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du Comité de parents et la prochaine aura lieu le 4 juin 2024. L'ordre du jour n'a pas encore été diffusé.

10.4. Comité consultatif du transport

Une présentation a été faite aux transporteurs et ceux-ci doivent faire un retour à la Direction des ressources matérielles avant le 31 mai 2024. Une rencontre du comité consultatif sera tenue par la suite mais aucune date n'a encore été communiquée.

10.5. Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Lors de la rencontre du 29 avril dernier, une présentation a été faite sur les travaux de mise à jour de la politique en adaptation scolaire par mesdames Émilie Thériault-Deroy et Guylaine Pépin, respectivement directrice adjointe du Service des ressources éducatives et directrice de l'école des Alizés. Les membres ont été invités à donner leur avis sur l'élaboration de la politique pour le PEVR. Certaines cibles qui y sont inscrites sont plus basses que celles établies par le ministère de l'Éducation. De plus amples informations seront données lors de la prochaine rencontre du 10 juin 2024.

11. DIVERS

Madame Marie-Pierre Boucher propose de tenir une consultation l'an prochain sur les frais exigés aux parents et le matériel scolaire qui doit être acheté en début d'année scolaire afin de voir les disparités entre les écoles. Une recommandation sera ajoutée au rapport annuel et madame Nancy Carrier vérifiera si des barèmes et outils comparatifs existent à ce niveau.

12. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Madame Nancy Carrier remercie les membres présents à la rencontre; il s'agit d'une participation record cette année. La rencontre s'est bien déroulée.

13. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 18 juin prochain au centre administratif du CSSDP à compter de 18h30. Le rapport annuel y sera présenté et il y sera également question du plan d'action, du calendrier des rencontres pour l'an prochain, de l'adoption du budget de fin d'année et de l'intérêt des membres à faire partie du Comité de parents pour l'an prochain. Madame Nancy Prévèreault viendra faire une présentation sur le PEVR.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2024-05-21/04 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Ouellet, APPUYÉ PAR madame Marie-Pierre Boucher, de procéder à la levée de l'assemblée à 21h45, après épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nancy Carrier,
Présidente

Rosalie Davreux,
Secrétaire

Transcrit le 2024-05-24/jr